

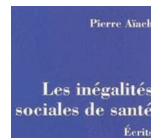
Les inégalités sociales de santé

Écrits

Pierre Aïach

Valéry Ridde

V. Ridde : Département de médecine sociale et préventive de l'université de Montréal, Centre de recherche du CHUM-Unité de Santé Internationale, Institut de recherche en sciences de la santé/CNRST, Montréal (Québec), Canada.
valery.ridde@umontreal.ca



Lorsque l'on évoque les inégalités sociales de santé, la situation en France est souvent décrite comme particulière. D'un côté, ces inégalités ont été décrites parmi les premières avec les études célèbres de Villerme en 1828. Mais, d'un autre côté, la France fait partie des pays européens où celles-ci sont parmi les plus importantes tout en étant très en retard en matière de politiques publiques de lutte contre les inégalités sociales de santé. Sans que ce soit là l'objectif principal de l'ouvrage de Pierre Aïach [1], sa lecture attentive nous permet de mieux comprendre cette situation. Car au pays des Lumières et de Jean-Jacques Rousseau qui croyait à l'origine naturelle des inégalités, il n'est pas aisé de persévérer dans l'étude d'un objet de recherche perçu parfois comme politique. Or, Pierre Aïach a été un des premiers chercheurs en France à s'intéresser à cette question dès les années 1980. Et, malgré les difficultés de tous ordres qu'il décrit dans son livre (méthodologiques d'abord, politiques ensuite), il a réussi à perdurer et à maintenir le cap pour tenter de rendre intelligible la (re)production des inégalités sociales de santé en France. Ainsi, cet ouvrage rassemble en 14 chapitres une sélection des principaux écrits qui ont jalonné la carrière de ce sociologue.

Ce qui est particulièrement intéressant est que ce livre montre toute la complexité d'étudier cet objet et toute la panoplie de méthodes et de démarches qu'il faut mettre en branle pour le comprendre. Les notions sont bien définies dans cet ouvrage, comme par exemple lorsque l'auteur montre que la justice sociale doit être convoquée pour comprendre la manière dont les inégalités sociales de santé sont la résultante « d'une société fortement hiérarchisée et différenciée » (p. 41). Mais l'ouvrage ne reste pas sur des positions philosophiques, des analyses statistiques sont fournies, et des études quantitatives viennent rendre compte des inégalités en France, dans certaines

régions particulières (Nord-Pas-de-Calais) ou pour certaines populations ou pathologies spécifiques (le cancer, les enfants). De plus, l'ouvrage n'est pas uniquement centré sur la France car des comparaisons avec l'Europe sont souvent effectuées, notamment avec la Grande-Bretagne. Dans un chapitre, l'auteur réalise une analyse critique des approches géographiques des inégalités sociales de santé. Dans un autre, il a recours à la Promotion de la santé et la Charte d'Ottawa pour en parler, même si la vision holistique des interventions de Promotion de la santé n'est pas suffisamment analysée me semble-t-il. Un dernier chapitre, plus polémique, permet de comprendre un quart de siècle de quasi-myopie des autorités politiques françaises à l'égard des inégalités sociales de santé. La lecture de ce livre sera donc d'une grande utilité, non seulement concernant le développement des connaissances en France sur cet objet comparativement au Canada, mais aussi pour appréhender, dans un seul ouvrage,

l'évolution de la recherche sur cet objet complexe et délicat. Il est en effet véritablement osé d'étudier scientifiquement un sujet dont les fondements relèvent de l'absence de justice sociale car « sur le plan scientifique, la mise en évidence des inégalités dépend en grande partie du bon vouloir du pouvoir politique » (p. 263). ♦

The social inequalities of health

CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'auteur déclare n'avoir aucun conflit d'intérêts concernant les données publiées dans cet article.

RÉFÉRENCE

1. Aïach P., *Les inégalités sociales de santé. Écrits*. Collection Anthropos. Paris : Economica, 2010 : 280 p.

TIRÉS À PART

V. Ridde

